

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le

ID : 087-218712503-20240201-20240207-DE

**L'an deux mille vingt quatre**

Le : 1er février

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2024

**PRESENTS** : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Monsieur Olivier TERRAZ, Monsieur Patrice CHAUVET, Madame Marie-Joseph LABERGÈRE, Monsieur Julien CHALANGEAS, Monsieur David FRETILLE, Madame Muriel COTTIER, Monsieur David BARLET, Madame Elodie HAMELIN, Monsieur Michel BAUDU, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur Lakdhar ABED, Monsieur Ludovic DELHOUME, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Madame Déborah CORNILLOT, Monsieur Jacques MIGOZZI, Monsieur Florent ALVAREZ, Monsieur Denis AGNESE ;

**PROCURATIONS** : Monsieur Guy DESVILLES à Monsieur Patrice CHAUVET, Madame Aurore BOUHIER à Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Madame RESTOUEIX Chloé à Madame Marie-Joseph LABERGÈRE, Monsieur Cyrille CHAUVET à Monsieur François POIRSON, Madame Brigitte SIMONNEAU à Nadine BURGAUD ;

**ABSENTS EXCUSÉS** : Madame Aurélie THEVENOT, Madame Sylvie DEBIAIS, Monsieur Stéphane CARILLON ;

**Secrétaire de séance** : Monsieur Julien CHALANGEAS ;

**Délibération n°2024 02 07 Convention de partenariat avec la commune de Bonnac la Côte – Tarifs ALSH vacances 2024**

Effectif légal : 27

Nombre de Conseillers  
en exercice : 27

Votants : 24

Présents : 19

La commune de Rilhac-Rancon a été sollicitée par la commune de Bonnac-La-Côte afin d'obtenir pour ses administrés le tarif Rilhacois à l'accueil de loisirs sans hébergement de Rilhac-Rancon.

La mairie de Bonnac-La-Côte propose de nous mettre à disposition deux de ses agents en formation BAFD (stage pratique) durant les périodes de vacances scolaires (hiver, printemps et été 2024). En contrepartie, la mairie de Rilhac-Rancon appliquera le tarif « Rilhacois » aux familles domiciliées sur la commune de Bonnac-La-Côte durant ces mêmes périodes de vacances scolaires.

A savoir :

**Tarifs Enfants de la  
commune**

		ALSH	Vacances			
	Tranche QF	Journée avec repas	Journée sans repas	Accueil avec hébergement sur place	Accueil avec hébergement extérieur (3- 11 ans)	Forfait journalier séjour ados
1er	0-800	13.65€	10.10€	19.45€	26.25€	39.90€

enfant	801-1200	15.45€	11.90€	19.45€	26.25€	39.90€
	1201 et plus	17.00€	13.45€			
2ème enfant et plus	0-800	9.90€	6.35€	19.45€	26.25€	39.90€
	801-1200	11.25€	7.70€			
	1201 et plus	12.40€	8.85€			

Envoyé en préfecture le 02/02/2024  
 Reçu en préfecture le 02/02/2024  
 Publié le  
 ID : 087-218712503-20240201-20240207-DE

Les modalités d'action de ce partenariat entre les deux communes sont définies dans la présente convention.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les termes de cette convention.

Après délibération, les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité les termes de ladite convention.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 02 février 2024.

Affiché / Notifié le 02 février 2024

Certifié exécutoire le 02 février 2024

LE MAIRE,

NADINE BURGAUD

